

L'an deux mil dix-neuf, le 08 mars à 20 h 30, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR, Maire.

# **Etaient présents:**

**DUFOUR** Mireille, Maire, **FUSEE** Michel, 2<sup>ème</sup> adjoint, **DUSSERT-SARTHE** Françoise, 3<sup>ème</sup> adjoint, **BERTAUX** Alain, **BLET** François, **LE RILLE** Christophe, **LENAULT** Sandra, **JEANNE** Erick

# **Etaient excusés:**

**VAUTIER** Evelyne, 1<sup>er</sup> adjoint (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), **MOUCHEL** Jean-Louis (pouvoir donné à Mirelle DUFOUR), **SEVESTRE** Françoise, **HAUTEMANIERE** Aurélie, **MIQUELOT** Fabrice (pouvoir donné à Sandra LENAULT)

La séance débute à 20 h 30

## 1. Approbation du dernier compte-rendu

L'assemblée n'émet aucune remarque concernant le compte rendu de la réunion du 08 févier 2019. Celui-ci est donc approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

<u>1 – Effacement de réseaux de la rue Octave Mirbeau</u>

Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

#### 2. Effacement de réseaux de la rue Octave Mirbeau

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet. Le coût total de cette opération est estimé à 78 055.33 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à **33 904.66** € selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celuici restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi :
- décide du paiement de sa participation soit :

☑ par un fonds de concours (section d'investissement)

Le montant total du fonds de concours ne peut excéder 75 % du coût HT de l'opération. Le reliquat sera à inscrire en fonctionnement.

☐ en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement)

- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA.
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 1 951.38 €,
- autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

# 3. Subventions 2019

Les demandes de subventions des associations ont été reçues en Mairie.

Lors de l'Assemblée Générale du Club de Tennis, les adhérents ont décidé de ne pas demander de subventions pour 2019 car la commune a refait tous les grillages des terrains.

Après étude des dossiers et délibération, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le montant des subventions selon le tableau ci-après :

SUBVENTIONS 2019			
Associations Trévières	Vote 2019		
ADMR DE L'AURE ET DU LITTORAL	1 500,00 €		
APE DES ECOLES PUBLIQUES MATERN ET PRIM DE			
TREVIERES	110,00€		
ASS TIGERS BROTHERS	300,00€		
ASSOC LOISIRS POUR TOUS	100,00€		
ASSOC TREVIERE DANSES	250,00€		

ASSOCIATION ENFANT DO	120,00€
COMITE DE JUMELAGE TREVIERES STOCKE	700,00€
COMITE DES FETES DE TREVIERES	150,00€
CLUB PHOTO	100,00€
PETANQUE TREVIEROISE	300,00€
SOL FA MARAIS DO	200,00€
UCAT	689,00€
UNION SPORT DE TREVIERES	2 300,00 €
LIGUE ENSEIGNEMENT 14	752,00€
Etablissements scolaires	=
MFR BALLEROY	240,00€
Lycée Pro Maritime CHERBOURG	60,00€
BTP-CFA CALVADOS	180,00€
CIFAC	76,60€
Associations locales hors Trévières	_
OMAHA BEACH BEDFORD	150,00€
<u>Autres</u>	_
ADTLB	500,00€
TOTAL 1	8 777,60 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Amicale Cycliste de Bayeux *	800,00€
TOTAL 2	800,00€
TOTAL GENERAL	9 577,60 €

# 4. Convention CMAIC

Le suivi en santé des agents est assuré par les équipes du CMAIC depuis le 17/09/1999 par voie de convention. Le conseil d'administration du CMAIC a décidé de renouveler et mettre à jour les conventions en les complétant d'un bulletin d'adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

D'autoriser Madame le Maire à signer la convention et le bulletin d'adhésion avec la CMAIC.

# 5. Cimetière : Devis de plantations

Des travaux d'aménagement sont envisagés au cimetière :

- Plantation d'un talus de 46 m<sup>2</sup>
- Engazonnement de 194 m<sup>2</sup> + 110 m<sup>2</sup> (le long du mur au fond du cimetière)

Le devis s'élève à 5 895,72 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis de 5 895.72 € TTC des Paysages d'Elle pour l'aménagement du cimetière,
- Charge Madame le Maire de se renseigner concernant la pose d'un géotextile sous les cailloux
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.

# 6. Cimetière : tarifs des concessions

#### Tarifs actuels:

	COLOMBARIUM	CONCESSIONS	CAVE-URNE
30 ANS	<b>500 €</b> Selon délibération du 14/11/2007		Pas de tarifs
PERPETUELLE		150,92 €  - 50,31 € / CCAS  - 100,61 € / commune  Selon délibération du  06/03/1998	

# Points à revoir :

- Les tarifs des concessions n'ont pas évolué depuis 21 ans
- Il n'y a que des concessions perpétuelles proposées.

Selon l'article L2223-14 du CGCT - Créé par Loi 96-142 1996-02-21 jorf 24 février 1996, Les communes peuvent, sans toutefois être tenues d'instituer l'ensemble des catégories ci-après énumérées, accorder dans leurs cimetières :

- 1° Des concessions temporaires pour quinze ans au plus ;
- 2° Des concessions trentenaires;
- 3° Des concessions cinquantenaires;
- 4° Des concessions perpétuelles.
- Pas de tarifs instaurés pour les caves-urnes
- **Délibération du 29/05/2001**: répartition du fruit des concessions dans le cimetière : 2/3 budget communal 1/3 budget CCAS

	TREVIERES	LE MOLAY-LITTRY	ISIGNY-SUR-MER	GRANDCAMP- MAISY	LA CAMBE
CONCESSIONS 15 ans 30 ans 50 ans Perpétuelle	150,92 €	139,00 € 188,40 € 442,00 €	85,00 € 150,00 € 520,00 €	300,00 € 500,00 €	207,93€
COLOMBARIUM 30 ans 50 ans	500,00€	303,00 € 477,00 €			560,00 € 660,00 €
CAVES-URNES 15 ans 30 ans 50 ans		303,00 € 475,00 €	85,00 € 150,00 €	275,00 € 375,00 € 505,00 €	

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à la majorité (6 voix pour, 5 voix contre) :

- Choisit d'appliquer les tarifs (hors frais de timbre) et durées de concessions suivants à compter du 01/04/2019 :

	TREVIERES
CONCESSIONS	
30 ans	150,00 €
50 ans	200,00 €
Perpétuelle	500,00€
COLOMBARIUM	500 00 C
30 ans	500,00 €
CAVES-URNES	
30 ans	80,00€
50 ans	120,00€

- Choisit de maintenir la répartition du fruit des concessions dans le cimetière ainsi :
  - o 2/3 budget communal 1/3 budget CCAS, excepté pour le colombarium
- 7. Tarifs des droits de place, location de salle des fêtes et salle culturelle, locations diverses

	HABITANTS de TREVIERES	HORS COMMUNE
	À partir du 01/04/2019	À partir du 01/04/2019
SALLE DES FETES		
Avec utilisation cuisine	200,00€	260,00€
Forfait chauffage	75,00€	75,00€
Vins d'honneur, réunions avec utilisation de la cuisine	110,00€	130,00€
Vins d'honneur, réunions sans utilisation de la cuisine	80,00€	100,00€
Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions,	35,00€	35,00€
Location du lave-vaisselle	20,00€	20,00€

Redevance par couvert mis à disposition	1,00€	1,00 €
SALLE CULTURELLE		
Tarif par soirée	100,00€	100,00€
LOCATION DE TABLES		
Tables de 2 ou 3 m	1,60€	3,00€
LOCATION DE CHAISES		
	0,30€	0,40€

	Marché du vendredi	Commerçants ambulants
<u>Tarifs</u> <u>Droits de place</u>	À partir du 01/04/2019	À partir du 01/04/2019
Mètre linéaire	<u>0,60 € / mètre</u>	<u>0,60 € / mètre</u>
Branchement électrique	2,00 € / branchement	2,00 € / branchement

Excepté la location du lave-vaisselle, ces tarifs ne s'appliquent pas aux associations, pour lesquelles les salles et le matériel sont prêtés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIERES, à la majorité (10 voix pour et 1 voix contre) :

- Accepte la mise en place des tarifs des droits de place, de location des salles et du matériel ci-dessus détaillés à compter 1<sup>er</sup> avril 2019.

# 8. Impasse du haras : devis borne incendie

La borne incendie de l'impasse du haras ne fonctionne plus et doit être remplacée.

Des devis ont été demandés :

Entreprise CARDONNEL 2 909,22 € HT Entreprise MARTAGNY 2 880,00 € HT

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à la majorité (9 voix pour, 2 voix contre), décide :

- D'accepter le devis de 2 909,22 € HT de l'entreprise CARDONNEL,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.

#### 9. Grilles d'exposition : devis

Les grilles d'exposition sont en quantité insuffisante et des tarifs ont été recherchés pour en acquérir de nouvelles. En effet, de nombreuses expositions sont organisées entre autres dans la salle des mariages (peintres amateurs, philatélie, travaux des écoles, etc.). Les panneaux bois sont très lourds à manipuler et peu modulables. Plusieurs tarifs ont été demandés.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- De retenir le matériel de NET COLLECTIVITES : lot 12 grilles + 24 pieds + 48 roulettes + 24 clips + chariot de transport pour un coût total de 793.00 € HT,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ce matériel,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.

# 10. Salle des fêtes : travaux de mise aux normes électriques

Suite à la visite de contrôle de la SOCOTEC, quelques travaux de mise aux normes électriques sont à effectuer à la salle des fêtes : changements de 2 blocs ambiance et 2 blocs secours.

Le devis de Monsieur GIRARD s'élève à 851,92 € HT soit 1 023,31 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- De retenir le devis de Monsieur GIRARD d'un montant de 1 023.31 € TTC,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.

# 11. Logements communaux et mairie : travaux d'électricité dans les caves et sous-sol

L'installation électrique du sous-sol de la mairie qui alimente les caves des logements et le local de la chaufferie est très vétuste et n'est plus aux normes.

Le devis de Monsieur GIRARD s'élève à 3 391,29 € HT soit 3 733,13 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à la majorité (10 voix pour, 1 abstention) décide :

- De retenir le devis de Monsieur GIRARD d'un montant de 3 733,13 € TTC,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.

# 12. Appel d'offres – Halle multiservices : choix des entreprises

Les appels d'offres pour la construction de la halle multiservices ont été lancés avec une date limite de réponse au jeudi 21/02/2019 à 12h00.

L'appel d'offres est à déclarer infructueux et doit être relancé.

# 13. Présentation de l'étude sur le skate-park

Calvados Ingénierie nous accompagne dans l'étude de création d'un skate-park.

Monsieur Aurélien RICHARD est venu le 15 janvier pour visiter la commune et déterminer le meilleur emplacement.

Une étude a été remise suite à cette visite.

Propositions d'aménagement :

Le lieu d'implantation privilégié est l'espace située près du terrain de tennis, à l'arrière du terrain d'entrainement. En intégrant d'autres réalités, comme la prise en compte du jeune public féminin, il est proposé de réaliser :

- Un skatepark de petite dimension, aire de street si possible en béton (ou modulaire)
- Une aire de fitness et de street workout pour le public féminin (jeunes et actifs)
- De réaliser un kiosque couvert, avec une borne wifi + du mobilier (bancs poubelles)
- D'installer un pare-ballons sur la largeur du terrain d'entrainement (à l'arrière du but)
- De réaliser un cheminement en enrobé du gymnase jusqu'au site du futur équipement

L'ensemble de ces équipements devrait conduire à un projet d'environ 150 000 euros HT :

- Skatepark béton : 20m sur 10m x 300€ m2 = 60 000 € HT
- Aire de fitness et de streetwork out : 20 000 € HT
- Enrobé zone fitness : 10m x 15m : 15 000 € HT
- Cheminement : 3m sur 100m = 25 000 € HT
- Pare ballons: 10 000 € HT
- Kiosque avec borne wifi: 15 000 € HT (hors wifi)
- Mobiliers : 5 000 € HT

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- De valider l'étude du projet de construction d'un skatepark au stade municipal Rémy Bucaille pour un coût estimé de 150 000 € HT,
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter des aides financières auprès de tous les partenaires potentiels (LEADER, Etat, Région, Département, etc.),

# 14. Orientations budgétaires

DEPENSES				RECETTES		
		DEPARTEME				
		ETAT	NT	EUROPE	AUTRES EPI	REGION
		1321	1323	1328	1326	1322
		2018 60 829,11€	53 333,00€	3 371,55	€0,00€	0,00€
Projets 2019 - TTC	1 830 089,21 €	155 961,28€	69 145,00€	162 050,87	€ 61 040,00€	122 567,00 €
TOTAL 2121 - Plantation d'arbres et arbustes Cimetière	5 895,72 €					
Plantations cimetière	5 895,72€					
TOTAL 2128 - Aménagements de terrain	183 307,46 €					
Skate Park	180 000,00€			50 000,00	€30 000,00€	
Création accès cour arrière centre de secours	3 307,46€					
TOTAL 21318 - Autres Bâtiments Publics	963 001,60 €					
Halle multiservices	367 201,60 €	5 000,00€	61 200,00€	62 050,87	€	122 567,00€
Lavoir	100 000,00€		7 945,00€	50 000,00	€ 19 860,00€	
Salle des fêtes / salle culturelle	495 800,00€	123 949,64€				
TOTAL 2132 - Immeubles de rapport	27 544,45€					
Gendarmerie - porte + gâche électrique	6 000,00€					
Logements mairie - installation électrique sous-sol, caves,						
garage	3 733,13€					
Logement caserne	17 811,32€	3 066,64€				
TOTAL 2138 - Autres constructions	4 569,58 €					
Belvédère	4 569,58€				5 280,00€	
TOTAL 2152 - Installations de voirie	72 000,00€					
trottoirs - plan pluriannuel	30 000,00€					
Colonnes enterrées	42 000,00€				5 900,00€	Ē
TOTAL 21532 - Réseaux d'assainissement	300 000,00€					
Réhabilitation réseau eaux pluviales du bourg	300 000,00€					
TOTAL 21568 - Autres matériels et outillages	95 800,00€					
réserve incendie	95 800,00€	23 945,00€				
TOTAL 21578 - matériel et outillage	2 172,00€					
Outillage atelier	2 172,00€					
TOTAL 2158 - Autres installations	0,00€					
TOTAL INVESTISSEMENTS	1 654 290,81€	216 790,39 €	122 478,00 €	165 422,42	€61 040,00€	122 567,00 €
			6	88 297,81	E	

Un ossuaire doit également être mis en place au cimetière mais nous sommes en attente du devis des Pompes Funèbres Mouchel.

Travaux à réaliser en fonctionnement (entretien de bâtiments) :

- Logement de Christian LEPAGE
- Révision des toitures

#### 15. <u>Dépôt de demande d'aides LEADER</u>

Pour les projets de construction d'un skate-park et de mise en accessibilité des salles des fêtes / salle culturelle, il est possible de solliciter des aides LEADER.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à déposer des fiches préalables de demande d'aide auprès du LEADER pour les projets de construction d'un skate-park et de mise en accessibilité des salles des fêtes / salle culturelle.

# 16. Questions diverses

- a) Délégations exercées par Madame le Maire depuis la dernière réunion :
  - Devis CJS Formation accepté pour formation des agents (actualisation et formation initiale CACES) : 900,00 € HT
  - Devis FOUCHER pour remplacement de la robinetterie dans une cuisine de la gendarmerie : 127,88 €
- b) Monsieur MARTIN est décédé et une gerbe de 50 € a été offerte lors de son inhumation. Son épouse a travaillé pour le CCAS de nombreuses années (repas des ainés).
- c) Un courrier a été reçu de Monsieur RENARD Laurent, habitant du Molay-Littry, concernant la destruction des bourgs, des campagnes, dont madame DUFOUR donne lecture aux conseillers municipaux.
- d) Le chemin qui va du Clos Fournier au hameau de Dungy est détérioré et les limites de propriété sont imprécises. Il semble que le terrain agricole empiète sur ce chemin. Des devis ont donc été demandés pour réaliser le bornage de ce chemin.
- e) Alain BERTAUX demande ce qu'il en est du caillou qui doit être mis devant chez Valentin BERTAUX ? Madame le Maire l'informe que le caillou vient d'arriver à l'atelier et sera mis prochainement.

# **Quelques dates:**

- 09/03/19 : Karaoké / couscous Comité de jumelage
- 16/03/19 à 20h30 : Spectacle comique Amicale pour Tous de Colombières
- 17/03/19: marche Omaha Beach « Bougeons pour la Planète »
- 17/03/19 à 17h : théâtre « Rhinocéros » salle culturelle
- 04/04/19 à 10h : commission travaux « lavoir »
- 07/04/19 à 14h : belote du club de Pétanque

- 18/05 : marche « sur les pas de So » réception salle des mariages apéro-concert
- 26/05/19 à 15h30 : troupe de l'Escarpin à la salle culturelle (prestation acceptée le 16/11/18 DCM n° 2018-145)
- 26/05/19 : ELECTIONS EUROPEENNES

Orientations budgétaires

Dépôt de demandes d'aides LEADER

Liste non exhaustive

43.

44.

# L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10

# La prochaine réunion est fixée au vendredi 12 avril 2019 à 20h30

#### Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance : Effacement de réseaux rue Octave Mirbeau 33. **Subventions 2019** 34. **Convention CMAIC** 35. Cimetière : Devis de plantations Cimetière : Tarifs des concessions 36. 37. Tarifs des droits de place, location salle des Fêtes et Culturelle, locations diverses 38. Impasse du haras : devis poteau incendie 39. Grilles d'exposition : devis 40. Salle des fêtes : travaux de mise aux normes électriques 41. Logements communaux et mairie : travaux d'électricité dans les caves et sous-sol 42. Présentation de l'étude sur le skate-park